

RDC : Réunion d'évaluation de la collecte des droits de trafic maritime entre la Commission LMC-PADS et les agents maritimes

Kinshasa, le 9 juillet 2026

La société PADS CORPORATION a pris part, aux côtés des Lignes Maritimes Congolaises (LMC SA), à une réunion d'évaluation et de sensibilisation consacrée à la collecte des droits de trafic maritime. Cette rencontre s'est tenue au siège social de LMC, en présence des agents maritimes et de représentants de la Fédération des Entreprises du Congo (FEC).

Présidée par M. Dédé MWENZE wa MWENZE, président de la Commission permanente LMC-PADS CORPORATION et représentant du Directeur général a.i. de LMC, la réunion avait pour objectif d'évaluer la mise en œuvre du dispositif conjoint de collecte des droits de trafic maritime, institué par décision du Gouvernement.

Les échanges ont permis de dresser un état des lieux du recouvrement, d'identifier les principales difficultés liées aux retards de paiement et de recueillir les préoccupations des agents maritimes, en vue d'améliorer l'efficacité et la transparence du mécanisme.

À cette occasion, la Commission a rappelé que les droits de trafic maritime constituent une ressource stratégique pour le financement de l'armement national. Elle a, en conséquence, invité l'ensemble des opérateurs concernés à s'acquitter rigoureusement de leurs obligations.

À l'issue de la réunion, plusieurs recommandations ont été formulées, notamment l'actualisation du manuel de procédures au regard des amendements formulés et le renforcement de la collaboration entre , les LMC , la société PADS CORPORATION et les agents maritimes, afin de garantir un recouvrement plus efficace, régulier et durable.